



Bonne rentrée aux 16 016 collégiens !

Travaux d'entretien et de rénovation, numérique, actions éducatives, aides à la restauration... le Département, reste plus que jamais mobilisé pour offrir aux collégiens et à la communauté éducative les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement. Après une année scolaire marquée par un contexte de crise sanitaire, 15 953 collégiens vont reprendre le chemin des cours en toute sécurité.

Masques aux collégiens

En complément des masques distribués lors de l'opération May'masques et de ceux distribués par l'Etat, le Département a fourni 5 000 masques aux collégiens ainsi que 8 masques par agent (soit environ 1 300 masques au total) en mai dernier, lors de la réouverture des collèges publics. Le masque étant désormais une fourniture scolaire obligatoire à la charge des familles, les stocks restants dans les collèges mayennais seront prioritairement utilisés pour les situations sociales précaires ainsi que pour les élèves de 6ème qui n'ont pas bénéficié de la distribution massive du printemps dernier. Les établissements ont été dotés d'équipements de protection individuelle pour une rentrée en toute sécurité.

Aides à la restauration pour les collégiens boursiers

Dans le cadre du plan d'urgence, le Département a voté le doublement des aides à la restauration pour les collégiens boursiers (soit 60 € pour les élèves demi-pensionnaires boursiers au taux 1 et 100 € pour les demi-pensionnaires aux taux 2 et 3, pour une dépense prévisionnelle totale de 185 000 €). Ce dispositif d'aide sera reconduit et le montant sera proratisé sur la période septembre-décembre 2020, soit environ 25 € supplémentaires pour les élèves demi-pensionnaires boursiers au taux 1 et 40 € supplémentaires pour les demi-pensionnaires aux taux 2 et 3.

Expérimentation du prêt de vélos et vélos électriques aux collégiens

Le Département va mettre en place, dès le mois de septembre, un dispositif de prêt de vélos et vélos électriques aux collégiens, à titre expérimental, dans deux collèges publics : « Jules Renard » à Laval et « Volney » à Craon. L'objectif est de promouvoir la mobilité vélo auprès de ce jeune public ainsi que les démarches du quotidien de lutte contre le réchauffement climatique tout en privilégiant un usage bénéfique pour la santé. Dans un premier temps, environ 50 vélos (dont 5 à assistance électrique en fonction des distances parcourues) seront mis à disposition des élèves. Ce dispositif

s'accompagnera d'un volet prévention routière, par exemple en lien avec des associations d'usagers du vélo. La réparation des vélos pourrait être confiée à une association d'insertion.

Génération Mayenne 2024, un coup de pouce financier aux activités sportives et culturelles pour les élèves de 6e

Une aide forfaitaire de 25 € va être allouée aux élèves scolarisés en classe 6e pour leur inscription dans un club sportif ou une structure d'enseignement artistique mayennaise pour la saison 2020-2021 (demande en ligne via lamayenne.fr). Cette action vise à soutenir le tissu associatif sportif et culturel mayennais dans cette phase de reprise d'activités incertaine et à encourager les jeunes à pratiquer une activité physique ou culturelle en Mayenne, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et Mayenne culture.

Lancement du Conseil départemental de la vie collégienne

Parmi les nouveautés de la rentrée scolaire 2020 - 2021 figure la mise en place du Conseil départemental de la vie collégienne (CDVC) dont la création a été actée par l'adoption du Projet éducatif départemental le 18 juin 2018. Le CDVC se compose d'élèves des conseils de la vie collégienne (CVC), au nombre de 2, mis en place dans les établissements dans le cadre d'une démarche citoyenne. 25 collèges mayennais ont d'ores et déjà adhéré à la démarche. L'animation du CDVC, financée par le Département, a été confiée à la Ligue de l'Enseignement. Les élèves interviendront le 5 octobre prochain, lors de la session du Conseil départemental, pour une restitution de leurs propositions.